

IBM App Connect

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

1. Logiciel-service IBM

L'offre de Logiciel-service IBM suivante est régie par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM App Connect Personal

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction d'un des paramètres de calcul des frais suivants, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Une **Instance** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Une Instance correspond à un accès à une configuration spécifique du Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Instance du Logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.
- b. Un **Élément** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Un Élément correspond à une situation spécifique qui survient et qui est traitée ou gérée par le Client ou qui est liée à l'utilisation du Client. Pour le présent Logiciel-service IBM, un Élément correspond à une Action. Une Action est un appel de Flux au nom du Client, qu'il s'agisse d'un appel direct du Client ou d'un appel qui s'exécute automatiquement en réponse à un événement déclencheur. Chaque Action est limitée à 1 Mo de données (ainsi, le déplacement de 3 Mo de données nécessitera trois (3) Actions).

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

3.1 Frais mensuels partiels

IBM peut imposer des frais mensuels partiels, calculés au prorata, comme spécifié dans le Document transactionnel.

3.2 Frais d'utilisation excédentaire

Si l'utilisation réelle que fait le Client du Logiciel-service IBM au cours d'une période de mesure excède l'utilisation autorisée spécifiée dans l'Autorisation d'utilisation, le Client devra payer des frais d'utilisation excédentaire, au tarif indiqué dans le Document transactionnel.

Lorsque le Client obtient le Logiciel-service IBM, il peut spécifier une utilisation excédentaire maximale par tranche de mille (1 000) Éléments pouvant s'appliquer au cours de toute période de mesure mensuelle. Si le Client dépasse l'utilisation excédentaire maximale demandée pouvant être facturée, le Logiciel-service IBM cessera de traiter les Actions jusqu'au mois suivant, lorsque l'utilisation excédentaire est alors remise à zéro.

4. Période d'abonnement et options de renouvellement

La Période d'abonnement au Logiciel-service IBM commence à la date à laquelle IBM avise le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, comme indiqué dans l'Autorisation d'utilisation. Ce dernier document spécifiera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle automatiquement, s'il se poursuit sur une base continue ou s'il se termine à la fin de la période d'abonnement.

Dans le cas d'un renouvellement automatique, l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvellera automatiquement pour la période indiquée dans l'Autorisation d'utilisation, à moins que le Client n'avise IBM par écrit, au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'avance, de son intention de ne pas renouveler son abonnement.

S'il s'agit d'une utilisation continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être disponible chaque mois, jusqu'à ce que le Client transmette à IBM un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours pour l'informer qu'il désire mettre fin à son abonnement. Le Logiciel-service IBM demeurera disponible jusqu'à la fin du mois civil suivant cette période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les coordonnées requises pour soumettre un avis de cessation d'abonnement sont accessibles sur la barre de menus du Logiciel-service IBM App Connect.

5. Assistance technique

L'assistance technique est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte. Cette assistance est fournie sur des forums en ligne et dans une foire aux questions. Un lien menant à la foire aux questions, aux forums en ligne et à des tutoriels utiles est fourni sur la barre de menus du Logiciel-service IBM App Connect.

6. Logiciel de soutien

Ce Logiciel-service comprend un logiciel de soutien qui peut s'utiliser uniquement en lien avec l'usage que fait le Client du Logiciel-service IBM, et seulement pendant la durée de l'abonnement à ce même Logiciel-service. Une passerelle facultative offre aux utilisateurs la possibilité de se connecter aux applications locales à l'intérieur de leur propre pare-feu. La quantité limite de données qui transitent sur la passerelle est de 1 Go par mois. La passerelle fournit une connexion chiffrée entre le système local et l'environnement du Logiciel-service IBM, afin de permettre une transmission de données plus sécurisée entre une application locale et le Logiciel-service IBM.

Le Client utilise cette passerelle sécurisée facultative à ses propres risques. Le Client convient de mettre à couvert IBM relativement à toute réclamation d'un tiers liée à l'utilisation de cette passerelle par le Client ou au choix du Client d'utiliser une connexion non chiffrée et non sécurisée entre les applications et le Logiciel-service IBM.

7. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM

7.1 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

7.2 Aucun traitement de Renseignements médicaux personnels

Le Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour répondre aux exigences de la loi américaine HIPAA, et ne peut pas servir à transmettre ou à entreposer des Renseignements médicaux personnels.

7.3 Liens vers les sites Web ou autres services d'un tiers

Le Logiciel-service peut contenir des liens menant à des services de données, à des bases de données, à des services Web, à des logiciels ou à d'autre contenu d'un tiers (collectivement appelés «contenu»). L'accès à ce contenu est fourni «TEL QUEL», SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS UNE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'INTERFÉRENCE, AINSI QUE LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER. Le tiers pertinent peut mettre fin à l'accès en tout temps, à sa seule discrétion. Il se peut que le Client soit tenu de signer des contrats distincts avec des tiers pour l'accès au contenu. IBM n'est pas partie à de tels contrats distincts,

mais le Client autorise IBM à fournir un tel accès dans le cadre du Logiciel-service IBM. Par ailleurs, comme condition expresse du présent Contrat, le Client accepte de respecter les modalités de tels contrats distincts. Certaines applications de point d'extrémité peuvent faire l'objet d'une limite d'utilisation imposée par le fournisseur de l'application. Cette limite peut avoir pour effet de permettre un nombre d'appels à une application inférieur à ce que permet la limite mensuelle du Logiciel-service IBM.

7.4 Restrictions et politique d'utilisation équitable

Le Logiciel-service IBM est conçu pour exécuter un Flux dès que survient un événement déclencheur défini. IBM ne garantit toutefois pas que cette exécution se produira au cours d'une période définie.

Dans des circonstances exceptionnelles, il se peut qu'IBM doive prendre des mesures pour stopper ou retirer des Flux du Client qui ne sont pas raisonnables et qui ont une incidence négative sur d'autres utilisateurs ou sur les performances globales du système.

Appendice A

1. Description du Logiciel-service IBM

Le Logiciel-service IBM App Connect est un service infonuagique partagé par de multiples personnes qui permet de créer des Flux d'intégration simples entre des applications. Un «Flux» correspond à un déplacement automatisé de données entre une source et une cible. Le Logiciel-service IBM fournit une connectivité aux applications, à la fois en nuage et sur un réseau local. Il permet d'établir une correspondance entre les champs requis d'une application (la source) et ceux de la prochaine application (la cible).

Pour définir un Flux, l'utilisateur choisit la source et la cible dans une liste d'applications fournie, puis crée le Flux qui inclut la mise en correspondance des données entre les deux applications. Le Flux ainsi créé peut ensuite s'exécuter à la demande de l'utilisateur ou encore automatiquement, en réponse à un événement «déclencheur» défini lors de la création du Flux.

1.1 IBM App Connect Personal

Cette offre de Logiciel-service IBM est disponible sous la forme d'un abonnement. Elle est conçue pour permettre aux Clients qui nécessitent une capacité accrue ou davantage d'Actions par mois de créer des Flux illimités et de traiter un maximum de cinq mille (5000) Actions par mois.

2. Renseignements personnels et contenu réglementé

Ce Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour répondre à des exigences de sécurité spécifiques pour le contenu réglementé, comme les renseignements personnels, qu'ils soient sensibles ou non. Il incombe au Client de déterminer si ce Logiciel-service IBM répond à ses besoins en ce qui a trait au type de contenu qu'il utilise en lien avec le Logiciel-service IBM. Si des renseignements personnels sont soumis au Logiciel-service IBM, le Client convient qu'IBM peut traiter cette information en vue de fournir le Logiciel-service IBM et toute assistance technique qui s'y rattache. Le Logiciel-service IBM et cette assistance peuvent être fournis à partir d'un pays qui se situe hors de l'Espace économique européen.